

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'IAE DIJON DU 30 SEPTEMBRE 2020

(par le biais de l'application TEAMS)

Le Directeur ouvre la séance à 8h30

Présents ou représentés : Mme ANTEBLIAN Blandine (représentée par M. Samuel MERCIER), M. BELVAUX Bertrand, Mme BOIS Muriel, Mme BURKHARDT Kirsten, Mme COLLANGE Véronique, Mme DE OLIVEIRA Aurore, M. de VILLIERS Emmanuel (représenté par M. Fabrice HERVE), Mme DELIDAIIS Séverine, Mme Rachel DROUX, M. Marc FILSER (représenté par Mme Véronique COLLANGE), M. HERVÉ Fabrice, Mme GANNEVAL Aurélie (représentée par M. Jean-François NOTEBAERT), Mme MALICET Gwénola, M. MERCIER Samuel, M. NOTEBAERT Jean-François et M. WEGMANN Grégory.

Excusé(s) : M. FERBUS Philippe et Mme RENAUD Angèle et M. VALDENNAIRE Jean-François.

1. Approbation du PV du Conseil du 3/06/2020 :

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

2. B.R. : Mme Sandrine BOCQUET-ROUSTAN présente le budget rectificatif de l'année :

Nouvelles recettes :

-Droits d'inscription spécifiques au Master IMBS 2020/2021 – estimation 10 inscrits en M1 + 13 inscrits en M2 dont 1,5 exonérations (+75 250 €)

-Droits d'inscription spécifiques au DU IM 2020/2021 – estimation 10 inscrits (+660 €)

-Subvention du PIA reversée par la Comue pour le Master BDEEM 2020/2021 (+30 000 €)

Recettes déjà inscrites : -Annulation de la recette prévisionnelle inscrite au titre du Master BDEEM (-37 500 €).

Salaires : -Ouverture d'un crédit salaire pour le secrétariat du Master BDEEM 2020/2021 – hors complément Sefca (+4 833 €).

-Prélèvement du fonds de roulement : +33 904€ (équipements informatique).

-Subvention équilibre Région : + 70 000 € (40 000 € en fonctionnement, 20 000 € en investissement et 10 000 € en salaire « poste M. Combet »).

T.A. : 174 000 € définitif, 125 000 € budgété, la campagne a été plus importante que prévu.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

3. Modifications de Fiches Filières : modalités d'évaluation en dehors de toute mesure d'urgence sanitaire:

En dehors d'un coefficient pour le M1 GRH, le type d'évaluation de certaines matières, en L2 Gestion, L3 Gestion, M1 CG, M1 GRH, M2 GRH, M1 et M2 IMBS, M2 BDEEM et MAE, est passé de CT à CC.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

4. Aménagements des modalités de contrôle des connaissances et des compétences : adoption d'un scénario alternatif (si reconfinement) : principes de transformation du CT en CC :

En cas de reconfinement, le principe est de transformer les évaluations CT en CC, voir la neutralisation de notes (en cas d'impossibilité impérieuse).

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

5. Subvention 2020/2021 de 4000€ pour le BDE :

Afin d'éviter des difficultés financières pour l'association, comme cela s'est produit cette année, la subvention du BDE sera versée dès le début de l'année universitaire. Un plan d'action et bilan financier seront demandés en fin d'année pour justifier les dépenses.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

6. Tableau R.I. : Niveau de langue (français, anglais) pour les étudiants internationaux accédant à l'IAE : niveau C1 recommandé et non obligatoire :

Niveau B2 obligatoire (en anglais comme en français).

Niveau C1 recommandé mais pas obligatoire (en anglais comme en français).

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

7. DU Entrepreneuriat DEE : suppression des droits spécifiques de 500€ :

Afin d'être dans les mêmes conditions que l'Université de Besançon, les droits spécifiques de 500 € sont supprimés.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

8. Demande d'exonération des droits spécifiques (3500 €) pour M. OBI IZUCHUKWU Stephen (M2 IMBS) :

Au vu des difficultés financières auxquelles fait face M. OBI IZUCHUKWU Stephen (M2 IMBS), le conseil accepte de l'exonérer des droits spécifiques de 3500 € pour l'année universitaire 2020/2021.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

9. Tarifs et conventions :

- Convention Polytechnicum : versement de la contribution financière au titre de l'année universitaire 2019/2020 de 2120 €.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(16 VOIX)

10. Informations du Directeur :

Le Directeur informe le conseil que malgré les conditions de rentrée très spéciales, globalement tout s'est bien passé.

Quelques cas de COVID à l'IAE mais rien d'alarmant. Si problème, les cours auront lieu en hybride (via l'application TEAMS). Si les enseignants souhaitent faire intégralement leur cours à distance, ils y sont autorisés.

Les effectifs sont stables avec une légère augmentation en licence (L2-L3).

Beaucoup de problèmes de salles en lien avec les conditions sanitaires qui doivent être respectées. Problème d'approvisionnement en produits sanitaires.

La conférence de presse IAE France a souligné une baisse de 50% des effectifs en international.

A l'IAE, nous avons 30 étudiants en mobilité internationale et 10 étudiants entrants.

L'AUNEGe est venu à l'IAE pour informer les enseignants de la possibilité de digitaliser les cours (par ZOOM). Si besoin, ils sont à leur disposition.

Un projet d'agrandissement du bâtiment du Pôle d'Economie et de Gestion est en cours (1 amphithéâtre et des salles).

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 10H30.

La secrétaire de séance

Le Directeur de l'IAE



Muriel BOIS



Samuel MERCIER

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.